

Championnat du monde de la Chouine

Chaque année depuis 1974, cet évènement connaît un vif succès avec une centaine d'engagés de tous âges. Juniors et seniors, femmes et hommes participent à ce championnat organisé par les Amis de Lavardin. Parmi ses organisateurs et techniciens reconnus du jeu de la Chouine, on citera Pierre Chavigny, ancien maire de Lavardin et Jacques Proust qui perpétue la pérennité du jeu de cartes en dispensant des cours aux juniors pendant quelques semaines précédant le championnat.

N'oublions pas d'évoquer le traditionnel pot au feu préparé pour l'évènement et qui réunit jusqu'à 135 convives !

A l'issue du championnat, coupes et primes sont remises aux lauréats.

Citons un quadruple champion du monde, Pierre Frat de Villiers sur Loir qui a été coiffé à quatre reprises de la couronne de champion du monde de la chouine !

01marToute la journéeChampionnat du monde de la ChouineLavardinType d'événement:Jeux de cartes,Manifestations diverses,Jeux et concours,ManifestationsVilles:Lavardin

Plus de 300 licenciés

Le nouveau président de l'USV Musculation, Gary Guillonnet est satisfait effectivement du nombre croissant d'amateurs de musculation et ce, pour la 3e année consécutive.

En effet, le club est à un record historique avec 337 inscrits dont des jeunes de 20 ans qui représentent 20% des effectifs.

«De gros investissements ont été faits cette saison sur le plateau cardio-training afin de satisfaire une demande croissante d'activités d'endurance»

souligne t'il. Afin de satisfaire au cahier des charges de l'organisation de la coupe de France de Force Athlétique par équipes en juin, l'achat de 50 m2 de dalles spéciales d'haltérophilie a été nécessaire. Un rameur Concept2 dont le succès est véritable ainsi que 3 vélos Watt Bike complètent les investissements.

Mais, l'USV Musculation avec ses cours collectifs, c'est aussi un partenariat fort avec le Lycée Ronsard où 120 lycéens bénéficient de la structure pour préparer l'option «Musculation» dans le cadre du baccalauréat.

«La volonté du club est d'attirer également les jeunes vers la force athlétique ce qui nous a conduits cette saison à mettre en place 2 créneaux d'entraînement dans la semaine, le mercredi et le vendredi.»

Ce qui est payant car cette action a permis à une douzaine de jeunes de les suivre régulièrement dont 2 engagés en compétition. «L'école du dos, mise en place par notre éducateur sur ces mêmes créneaux horaires, a permis de les sensibiliser au bien soulever les charges.» précise Gary Guillonnet.

Pour la compétition, l'équipe s'est rajeunie, l'effectif d'une dizaine de compétiteurs reste stable et aucun résultat n'est à noter.

«Une saison qui aura été marquée par le record en terme d'adhérents. Mais, derrière ce chiffre se cache un constat regrettable, la faible implication et participation de nos adhérents lors des manifestations sportives ou extra sportives organisées par le club»

relate, amer, le Président.

Cependant, Gary Guillonnet reste optimiste car s'il compte sur les quelques adhérents qui participent eux à ses manifestations, «ce sera l'un de nos objectifs de la saison prochaine» et que l'évènement national qui se prépare en juin sera un élément moteur pour motiver les licenciés.

L'autoentrepreneur nouveau est arrivé

Le billet économique de la BGE ISMER

Non, le régime de l'autoentrepreneur ne disparaît pas comme cela a été parfois annoncé un peu précipitamment ! Mais il évolue de façon significative pour ceux qui souhaitent démarrer une activité comme pour ceux qui sont déjà inscrits. Il est donc utile de répertorier tous les changements mis en place par le législateur depuis la fin de l'année 2014.

Le régime de l'autoentrepreneur est entré en vigueur au premier trimestre 2009. Il offrait une caractéristique rarement présente dans la création d'entreprise, la simplicité des procédures notamment pour le paiement des charges (cité par 67 % des inscrits), l'inscription (57 %) et la gestion comptable (52 %). Deux ans après, une enquête de l'INSEE à fin 2010 démontrait que cette simplicité avait fait écho : les chiffres de la création d'entreprise étaient dopés et trois autoentrepreneurs sur quatre affirmaient qu'ils n'auraient jamais créé sans ce régime. Aujourd'hui, le régime a trouvé son rythme de croisière avec, selon les derniers chiffres de l'APCE à fin octobre 2014, 72% des créations d'entreprises individuelles sous ce régime, soit la moitié du total des entreprises créées et une progression au niveau national de 3% par rapport à la même période 2013. Ceci représente en Vendômois, pour l'année 2014, près de 300 entreprises nouvelles qui généreront annuellement environ 2 500 000 euros de chiffres d'affaires (estimation théorique mais réaliste sur la base des moyennes nationales), soit l'équivalent d'une belle petite PME. Si chaque année, une PME de 30 à 50 salariés s'installait en Vendômois, cela ferait peut-être la une des journaux... L'enjeu est donc important.

Ce qui change en 2015

La réussite de ce régime est donc incontestable, il fallait néanmoins, cinq ans après son

introduction, procéder à quelques ajustements qui sont pour la plupart entrés en vigueur dès le 19 décembre 2014. La première mesure concerne l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM) qui devient obligatoire pour tous les autoentrepreneurs, qu'ils exercent une activité commerciale ou une activité artisanale à titre principal ou complémentaire. Cette immatriculation est gratuite sur le site officiel « lautoentrepreneur.fr ». Inutile donc d'aller sur d'autres sites payants pour s'immatriculer ! Les personnes en activité et jusqu'alors dispensées disposent d'un délai de 12 mois pour s'immatriculer soit, au plus tard, le 19 décembre 2015. Par ailleurs, le taux des cotisations sociales applicables sur le chiffre d'affaires évolue en 2015 selon les activités exercées, les informations sont données sur le même site.

Pour ce qui concerne les activités artisanales, toujours à titre principal ou complémentaire, le stage de préparation à l'installation (SPI) devient obligatoire comme pour tous les artisans. Cette exonération de SPI pour les artisans autoentrepreneurs était d'ailleurs tout à fait incompréhensible. Autre point, jusqu'alors exonérés totalement (commerçants) ou partiellement (artisans), les autoentrepreneurs devront régler désormais une taxe pour frais de chambre consulaire égale à un pourcentage de leur chiffre d'affaires, en même temps que leurs cotisations sociales. Variable selon les activités, cette taxe représente de 0.015% du chiffre d'affaires pour les ventes de marchandises à 0.48% pour les prestations de services artisanales.

Mesure déjà en application depuis le 20 juin 2014, l'accès à la formation professionnelle est conditionné au versement de la CFP (Contribution à la Formation Professionnelle). Les autoentrepreneurs qui ont déclaré un chiffre d'affaires nul pendant 12 mois consécutifs précédant la demande de prise en charge de la formation qu'ils sollicitent et qui donc n'ont pas contribué, ne peuvent plus bénéficier du droit à la formation professionnelle.

Déclaration en ligne : ceux qui ont déclaré pour 2014 un chiffre d'affaires supérieur à 50% des seuils légaux, doivent obligatoirement effectuer la déclaration et le paiement de leurs cotisations sociales par voie dématérialisée. Une majoration sera appliquée en cas de non respect de cette obligation.

La mesure d'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) est supprimée, avec cependant quelques aménagements pour les autoentrepreneurs ayant créé leur entreprise en 2012 et 2013. La règle actuellement applicable est donc celle de droit commun : comme toute entreprise, les autoentrepreneurs sont exonérés de CFE uniquement l'année de début d'activité. Enfin, autre mesure applicable dès aujourd'hui, les autoentrepreneurs doivent obligatoirement ouvrir un compte bancaire dédié à l'ensemble des transactions financières liées à leur activité professionnelle.

Il est évident que ces mesures vont faire baisser le nombre d'inscriptions au régime de l'autoentrepreneur. D'abord parce que, nous l'avons dit, ce régime était choisi justement pour sa simplicité or les choses sont un peu plus compliquées aujourd'hui. Ensuite parce que, par méconnaissance, il était parfois choisi à tort et n'était pas adapté à l'activité du créateur, notamment lorsque les charges étaient trop importantes ou que des investissements étaient nécessaires. Un autre régime, au réel ou en société, sera alors choisi après accompagnement (SPI par exemple). Pour conclure, il est amusant de noter que ce sont les mêmes qui militent contre la complexité des procédures en général et pour l'allègement des charges des entreprises en particulier, qui ont poussé à cette batterie de réformes qui ne va pas vraiment dans le sens de la simplification...

Les sites incontournables :

www.lautoentrepreneur.fr

www.apce.fr

«Une vie après l'autre» le coup de cœur littéraire de la Maison de la Presse à Vendôme

Février 1910, Sylvia Todd s'apprête à mettre au monde son 3e enfant. Ursula naît et meurt aussitôt, asphyxiée par son cordon. Pourtant, c'est bien elle le personnage central de cette histoire à rebondissements, car si elle meurt, elle renaîtra autant de fois que le désire sa créatrice, Kate Atkinson.

Véritable marionnettiste, l'auteure tue son héroïne pour mieux la faire revivre. Ursula traverse ainsi une partie du XXe siècle et entremêle ses destins à celui de ses contemporains. Car ses chances qui lui sont données et dont elle n'a évidemment pas conscience, vont toutefois influencer sur son comportement et le cours de l'Histoire.

Au fil des vies qui se succèdent, Ursula développe un sixième sens et pressent les dangers qui l'auront fait disparaître les fois précédentes.

Kate Atkinson signe un roman complexe et fascinant, on est tout autant happé par cette histoire de mort et de retour à la vie, que frappé par la prouesse littéraire.

Un roman qui marque les esprits.

**«Une vie après l'autre»
de Kate Atkinson
Edition Grasset
525 pages, 22.50€**

Trophées de l'eau 2015

Le bassin Loire-Bretagne, dont nos cours d'eau font partie, s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. 155 000 km² où vivent 12.4 millions d'habitants. Joël Pelicot préside cette assemblée de 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'état.

La 8e édition des Trophées de l'eau Loire-Bretagne est à nouveau opérationnelle afin de faire connaître les actions exemplaires pour l'eau et les milieux aquatiques. Ce trophée, organisé tous les 2 ans, récompense une association, une collectivité, une entreprise pour une action de reconquête ou de préservation de la ressource en eau ou des milieux aquatiques, action terminée et ayant obtenu des résultats concrets.

Pour participer et faire partager votre expérience, vous avez jusqu'au 16 mars pour remplir une fiche de candidature et une description de l'action, téléchargeable sur le site www.eau-loire-bretagne.fr, le jury décernera en octobre douze Trophées aux actions les plus convaincantes pour l'eau.

Détente Loisirs du Haut Vendômois

Cette association Détente Loisirs du Haut Vendômois basée à Morée cherche à développer des liens amicaux et conviviaux à travers des animations dans l'intercommunalité du Haut Vendômois.

Plusieurs activités rythment l'année avec des promenades et découvertes, des rassemblements ludiques le vendredi comme des jeux de cartes, dominos, plusieurs manifestations, repas à thème (tête de veau, moules Frite, ...) et des voyages comme cette année la découverte de l'Ardèche. L'association Détente Loisirs du Haut-Vendômois a aussi des rendez-vous hebdomadaires, de la marche les mardis et jeudis matins sachant qu'elle se fait par groupe de niveau, du plus lent au plus rapide.

Un dynamisme qui donne à ce territoire, regroupant des habitants de l'ensemble des communes du Haut Vendômois, une image énergique.

L'adhésion annuelle, fixée à 12€ par personne, est ouverte à tous, quelle que soit votre commune et votre âge, permettant ainsi des réunions intergénérationnelles.

«Détente Loisirs du Haut Vendômois» Morée

Henri Vandavelde

Téléphone: 02 54 23 21 31

Email: henri.dlhv@orange.fr

6e édition du Trail Cloysien des 3 Rivières

Dimanche 8 mars aux étangs des Tirelles à Cloyes-sur-le-Loir

Entre Beauce et Perche, entre ville et nature, la 6ème édition du TRAIL CLOYSIEN DES 3 RIVIERES s'adresse à toutes les catégories de coureurs, des plus jeunes aux plus âgés, des débutants aux plus compétiteurs.

Dotées d'un magnifique cadre naturel, les communes de CLOYES-SUR-LE-LOIR et de MONTIGNY-LE-GANNELON offrent un terrain privilégié pour la course à pied en nature. Les différents parcours concoctés par l'organisation, sont justement dosés pour permettre au plus grand nombre de se faire plaisir.

Le TRAIL DECOUVERTE de 10km s'adresse aux débutants et aux compétiteurs de courtes distances. Une petite difficulté avec la mémorable montée des marches vers le domaine de MONTIGNY-LE-GANNELON, mais les jambes des Traileurs oublieront très vite cette « petite » difficulté en découvrant la beauté du château et le superbe point de vue sur les lacs. Tarif : 8€ + 3€ si inscriptions sur place.

Le TRAIL COURT individuel de 26km est adapté aux coureurs de plus longues distances avec des parcours plus vallonnés et plus techniques qui raviront les puristes (paysages variés garantis). Cette épreuve est idéale pour préparer la saison de courses de printemps (Marathon de Cheverny, Eco-Trail de Paris, Triathlon...). Tarif : 10€ + 3€ si inscriptions sur place.

Le TRAIL COURT en relais (10 + 16km) permet d'offrir une distance intermédiaire entre le Trail découverte de 10 km et le Trail Court individuel de 26km. Une belle course pour favoriser le partage... entre ami(e)s, en couple... et pourquoi pas en duo gagnant. Tarif : 15€ + 3€ si inscriptions sur place.

Deux courses jeunes pour les catégories école d'athlétisme-poussin (1.000m) et benjamin-minime (2.700m) permettent aux plus jeunes de goûter aux joies de la course à pied en nature. Gratuit pour les enfants.

En savoir plus sur cet évènement:

08mar Toute la journée Trail Cloysien des 3 rivières 6e édition Cloyes-sur-le-Loir
Type d'évènement: Sports



Nouvelle Station d'épuration de Vendôme

Ouverture de la nouvelle unité de traitement des eaux usées intercommunale de Vendôme. Première de ce type dans le département, la station d'épuration intercommunale de Vendôme sera innovante en termes de Développement Durable, d'intégration architecturale et de qualité des rejets.

Jenny Zaharieva à Vendôme

Une pianiste de classe internationale en concert dimanche 15 février

Le calendrier des concerts organisés en 2015 par les Amis de la Musique en Vendômois venant d'être modifié, c'est Jenny ZAHARIEVA qui sera accueillie dimanche 15 février à l'Auditorium de Monceau Assurances.

Cette artiste bulgare, formée au conservatoire Tchaïkovski de Moscou, se produit dans les plus grandes salles d'Europe, du Japon, des Etats-Unis et d'Afrique du Sud. Ambassadrice culturelle de Bulgarie en France, Officier des Arts et Lettres, elle s'attache à resserrer les liens entre les deux pays par des concerts, des master-classes tant à Paris (CNSM de Paris et Schola Cantorum) qu'à Sofia (Concours Albert Roussel et).

Elle a des attaches privilégiées avec la région parisienne mais aussi en Vendômois. Déjà venue à Vendôme pour des concerts (Greniers de l'Abbaye et Eglise de la Madeleine), c'est avec grand plaisir que les mélomanes pourront apprécier son interprétation des œuvres de Beethoven (Sonate au Clair de Lune), de Chopin (quatre Mazurka et cinq Valses) et Moussorgski (Tableaux d'une exposition).

**Dimanche 15 février à 17h,
à l'Auditorium de Monceau Assurances
1, avenue des Cités Unies d'Europe
Tarifs : adhérents et partenaires 13€
Non adhérents 17€
Enfants et élèves du conservatoire 5€
Réservations : 06 67 37 39 33**

Hommage au poète espagnol Antonio Machado

Imprévisible parcours que celui de cet Andalou né à Séville en 1875. Rien ne laissait prévoir qu'il finirait ses jours « Tras el Pirineo », à Collioure pour y reposer à jamais à quelques kilomètres de la frontière le séparant de son pays d'origine.

Antonio Machado était cet homme grand et timide qui arpentait le couloir des mots et des pensées élevées. Neruda disait de lui qu'il était «*très silencieux et discret, doux et sévère comme un vieil arbre d'Espagne*». Cet arbre dont l'ombre portait fraîcheur à tout un peuple fut pourtant déraciné puis abattu. Son tronc repose à Collioure, ses racines dans cette Castille tant aimée et célébrée (Champs de Castille).

Il s'entoura de poètes et de littéraires tel que Ruben Dario, Jean Moreas, Paul Fort, Oscar Wilde. Sa poésie moins éclatante et audacieuse que celle de son ami Lorca dont il soutenait l'oeuvre, est empreinte d'une sagesse et d'une profondeur qui lui donnent une portée égale à celle des plus grands poètes de tous les temps. Son oeuvre interroge constamment les grands mystères de la vie humaine, dans une contemplation attentive des hommes et du monde. Il haïssait l'élitisme et ne

croyait qu'en la dignité essentielle, celle de l'humain. Il se souvenait du sol et des senteurs : « *Mon enfance, ce sont les souvenirs d'un patio de Séville et d'un verger lumineux où mûrit le citronnier* ». Sa poésie est « bonne » comme du bon pain et droite comme lui. Plus qu'un poète Antonio Machado était un homme bon, un homme simple, un homme essentiel. Sa poésie reste ouverte, vers la mer, vers le mystère de la condition humaine. Elle se cache dans son humilité, elle se dérobe dans son apparente simplicité. Elle se tient à distance, attendant que nous allions vers elle... Ses proverbes, ses chansons, ses chants d'amour à la rude terre de Castille, ses réflexions philosophiques glissées en quelques vers modèlent encore l'âme Espagnole. Son Université de la Sagesse populaire contenue dans ses textes irrigue d'amour et de tolérance toute une nation. Poète du courage, de la vérité, du respect, il enseigne à vivre, à vivre libre. Il reste «un agitateur de conscience», encore aujourd'hui.

C'est le vendredi 20 février 2015 à 20h30 à la salle du quartier du Temple dans le haut de Vendôme sud à proximité du groupe scolaire Louis Pergaud que le cercle des poètes retrouvés en vendômois rendra hommage en langue Française et Espagnole à ce poète hors du commun en présence de l'association Amistad Española Blois.

Antonio Machado (1875-1939)
Vendredi 20 février - Vendôme